

Pujaut, le 17 janvier 2018

Conseil Général du Gard

L'agglomération du Grand Avignon :

- Les Angles
- Pujaut
- Rochefort du Gard
- Sauverre
- Saze
- Pujaut

L'agglomération du Gard Rhodanien :

- Laudun l'Ardoise
- Lirac
- Saint Génies de Comolas
- Tavel

La communauté de Communes des Cotes du Rhône Gardoises :

- Montfaucon
- Roquemaure
- Saint Laurent des Arbres

Domazan

Monsieur le Directeur
DDTM du Gard
Services Eau et inondation
A l'attention de Frédéric RIBIERE
89, rue Weber –
CS 52002
30907 Nîmes cedex 2

V/Réf. : 30-2017-00369

N/Réf. : AR / JD / MD /2018-01-17

Affaire suivie par :

Julien DUMONT, Chargé de mission Milieu Aquatique
julindumont@smabvgr.fr

Objet : Avis sur le projet de sécurisation de la retenue du Planas

Monsieur le Directeur,

Suite à votre sollicitation concernant le projet de sécurisation du barrage du Planas, je vous informe que le SMABVGR émet un avis favorable à ce projet sans réserve ni demande de complément.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur , mes salutations distinguées.

Le Président du SMABVGR,
André ROCHE

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES
BASSINS VERSANTS DU GARD RHODANIEN**

